



Comptabilité pratique

Comptabilité - Assurances

Continue

Durée

78h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Comprendre les mécanismes de la comptabilité sans un minimum de théorie est pratiquement impossible. C'est pourquoi une partie théorique indispensable précédera de nombreux cas pratiques et simulations d'opérations réelles.

La partie théorique abordera les mécanismes comptables, la structure du plan comptable, les applications comptables, les notions juridiques et fiscales de base, l'introduction aux écritures de clôture, la comptabilité informatisée.


À l'issue de la formation, les participants seront capables de tenir leur propre comptabilité avec le soutien d'un comptable externe, auront la possibilité de s'intégrer dans une équipe comptable et les acquis nécessaires pour réussir les épreuves de Validation Des Compétences.

Conditions d'accès

Toutes les personnes qui, en entreprise, sont appelées ou seront appelées à réaliser des opérations comptables, à encoder, comptabiliser et traiter des documents ;

Toutes les personnes qui remplissent déjà une mission d'aide-comptable mais qui n'ont pas eu de formation de base et qui veulent découvrir les différentes facettes du métier ;

Les personnes qui ont étudié la comptabilité mais qui ne l'ont jamais pratiquée ou qui ne l'ont plus exercée depuis bien longtemps.



Programme

Les mécanismes comptables (12 heures)

L'actif et le passif ;
Les charges et les produits ;
Le débit et le crédit ;
Les écritures au grand livre et au livre journal.

La structure du plan comptable (12 heures)

Les notions économiques de base ;
La traduction de ces notions en comptes généraux ;
La structure et la logique du plan comptable minimum normalisé.

Applications comptables (12 heures)

Interprétation des événements de la vie de l'entreprise ;
Comptabilisation de ces opérations ;
Les livres comptables.

Notions juridiques et fiscales de base (12 heures)

La facture ;
La note de crédit ;
La TVA ;
Calcul des rémunérations et écritures comptables y afférant ;
Les moyens de paiements ;
Notions de trésorerie.

Introduction aux écritures de clôture (12 heures)

Amortissements ;



Provisions ;

Charges et produits à répartir ;

Comptabilisation de l'impôt et de l'affectation du résultat.

La comptabilité informatisée (18 heures)

Formation de base et avancée à Bob Software ;

Préparation à la Validation Des Compétences.



Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Apprentissage

app.villers@centreifapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centreifapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centreifapme.be

085 / 27 13 49

villers@centreifapme.be

Bon à savoir

Consultez l'ensemble de notre catalogue de formations continues sur notre site web [notre site web de formations continues](#).

Pour de plus amples renseignements, contactez le service formation continue par téléphone au 085-27-14-10 ou via viafc-vb@centreifapme.be